



DES COMPORTEMENTS INACCEPTABLES, IRRESPONSABLES ET DANGEREUX !

Ce mercredi après-midi, plusieurs Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation ont délibérément déclenché leur Alarme Portative Individuelle, parce qu'une collègue du 1er étage n'avait pas ouvert une grille assez rapidement.

Il est malheureusement utile de leur rappeler que les API ne sont pas une sonnette d'humeur ni un outil pour exprimer une frustration passagère. C'est un moyen de protection prévu pour les situations graves et urgentes.

*Et soudain, l'alarme retentit... mais il n'y avait ni loup, ni danger.
Juste une impatience mal déguisée...*

Faut-il également leur rappeler les conditions de travail déplorables dont souffrent déjà les surveillants de la Maison d'Arrêt de Limoges ?

Ce geste est :

- Un usage abusif d'un outil de sécurité
- Une atteinte au respect dû à nos collègues
- Une source de tensions injustes envers les surveillants

La CGT Pénitentiaire exige :

- Un rappel officiel sur l'usage des API
- Le respect des agents de surveillance et de leur rythme de travail
- Une réunion interservices pour recréer du dialogue

Comme dans le conte, alerter sans raison finit par décrédibiliser les vraies urgences.

Et quand le "loup" arrivera vraiment, qui viendra encore ?

La CGT Pénitentiaire reste pleinement mobilisée pour défendre les agents et préserver un climat professionnel fondé sur le respect mutuel.

Limoges, le 9 juillet 2025